

## Hygiène alimentaire

Le service intervient dans le contrôle des conditions sanitaires des commerces alimentaires. Les inspections sont de 3 types : inopinées, périodiques ou sur signalement.

La ville de Fontenay-sous-Bois porte une grande attention à la qualité des commerces alimentaires et veille au respect de la réglementation en vigueur.

Afin d'éviter les épisodes de TIAC (Toxi-Infection Alimentaire Collective), le service intervient de deux façons :

1. Par le biais d'une action préventive : celle-ci se manifeste par la diffusion de supports de communication, de conseils envers les commerçants, la participation aux initiatives municipales,
2. Par le biais d'une activité de contrôle : les inspecteurs de salubrité sont habilités par le Préfet pour contrôler les commerces alimentaires en se basant sur la méthode de contrôle dite des 5 M : méthode, main d'oeuvre, matière, milieu, matériel.

### SIGNALER UNE SITUATION



[Signalement hygiène alimentaire](#) 

#### HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte  
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**